

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL PROVISOIRE DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

Municipalité d'Hébertville (secteur Saint-Bruno), 19 janvier 2026. C'est dans une ambiance empreinte d'émotion qu'avait lieu ce soir la toute première séance régulière du conseil municipal de la **municipalité d'Hébertville** nouvellement constituée depuis le 1^{er} janvier dernier. La séance se déroulait à l'hôtel de ville du secteur de Saint-Bruno, qui devient le siège des services administratifs de la nouvelle municipalité.

Pour souligner ce moment historique, une cérémonie protocolaire avait lieu juste avant la séance du conseil afin de remercier les conseillers et conseillères des anciennes municipalités qui terminent leur mandat. À tour de rôle, messieurs François Claveau, Marc Richard et Michel Claveau, maires des trois municipalités à l'origine de la fusion ont tenu à souligner le travail accompli par les élus au cours des dernières années. Les membres des conseils des anciennes municipalités ont également procédé à la fermeture des livres d'or pour Saint-Bruno, Hébertville et Hébertville-Station, en apposant leur signature sous le message suivant :

« Ce livre d'or se referme sur une étape fondatrice de notre histoire commune. La fusion de nos municipalités marque la naissance d'un territoire uni, riche de ses diversités et tourné vers l'avenir. Que les messages consignés ici témoignent de l'engagement, de la confiance et de l'esprit de solidarité qui nous rassemblent désormais. »

Une symbolique forte et un geste tangible marquant la naissance de la nouvelle **municipalité d'Hébertville**.

Première séance régulière de la municipalité d'Hébertville

Monsieur Francois Claveau, siégeant comme maire pour les quatre premiers mois, a débuté la première séance régulière en présentant les membres du conseil provisoire de la nouvelle municipalité. Ce conseil provisoire sera en poste jusqu'aux premières élections prévues en novembre 2027. Le conseil provisoire est formé des trois maires des anciennes municipalités : messieurs Francois Claveau, Marc Richard et Michel Claveau. Ils siégeront en alternance comme maire pour des périodes de 4 mois et siégeront au conseil comme conseiller lorsqu'ils ne seront pas dans leur fonction de maire.

Parmi les autres membres du conseil provisoire, nous retrouvons Dave Simard et Tony Côté pour le secteur Hébertville, monsieur Sylvain Boily et madame Émilie Vaillancourt pour le secteur Hébertville-Station et messieurs Yvan Thériault et Sylvain Maltais pour le secteur Saint-Bruno. Mme Rachel Bourget assumera la direction générale de la nouvelle municipalité.

Avec la tenue de la première séance régulière du conseil provisoire, s'amorcent officiellement les travaux permettant la mise en place de la nouvelle **municipalité d'Hébertville**. Pour souligner ce moment important, en fin de séance, monsieur le maire Francois Claveau ainsi que les membres du conseil provisoire ont procédé à l'ouverture du livre d'or de la **municipalité d'Hébertville** en apposant leur signature sous le message suivant :

« En ouvrant ce livre d'or, nous honorons l'histoire et l'identité de chacune des municipalités qui ont donné naissance à ce nouveau territoire. Forts de leurs héritages, de leurs femmes et de leurs hommes, nous écrivons aujourd'hui une page commune, guidés par la mémoire, le respect et l'espérance d'un avenir partagé. »

Tout au cours des travaux, le conseil provisoire s'engage à tenir la population informée des avancements pour la mise en place de la municipalité. Dans l'attente de la création de canaux de communication spécifiques à la nouvelle municipalité, les citoyens peuvent en tout temps, joindre les points de service de Saint-Bruno, d'Hébertville ou d'Hébertville-Station afin d'obtenir des réponses à leurs interrogations. Nous les invitons également à consulter les onglets web sur la fusion et les réseaux sociaux des anciennes municipalités, qui sont régulièrement alimentés.

Longue vie à la **municipalité d'Hébertville**. Une municipalité à l'image de ses citoyens et citoyennes : fière, forte et prospère.